

# Conditions Générales de Vente & Règlement Intérieur

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de lire attentivement ces  
**Conditions Générales de Vente.**

## 1. Règlement Intérieur

Les **chaussures** sont strictement **interdites** dans l'enceinte du Studio (sanitaires compris), elles doivent être déposées à l'entrée du Studio en arrivant et remises juste avant le départ. Elles seront déposées **au sol** sous le banc ou vers le radiateur. L'**étagère** est uniquement destinée aux **sacs**.

## 2. Tenue Vestimentaire

Une tenue souple, confortable et près du corps est indispensable afin de bouger sans contrainte et permettre au professeur de voir le détail des postures. Aucun besoin de chaussures de sports, mais des chaussettes antidérapantes peuvent ajouter au confort de la pratique. Dans tous les cas, celles-ci doivent être *propres* (le professeur peut toucher les pieds afin de corriger une posture).

Pour des raisons d'hygiène et afin de préserver les tapis mis à disposition au Studio, chaque élève doit avoir sa propre serviette **anti-dérapante** ou un tapis de Yoga à poser sur les tapis.

Dans tous les cas, et particulièrement sans sur-tapis, les élèves ne doivent avoir aucune fermeture éclair ou tout autre attache ou bijou qui risquerait de détériorer le matériel, notamment les tapis (accrocs, voire trous). Voir Article 3 « Responsabilité de l'élève ».

## 3. Responsabilité de l'élève

Chaque élève s'engage à faire jouer son assurance Responsabilité Civile s'il s'avère qu'il a détérioré par quelque manière que ce soit du matériel ou mobilier mis à sa disposition dans les locaux du Studio PILATES Auxerre.

## 4. Validité des cartes

### Cours collectifs :

La carte de **5 cours** est valable **6 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **10 cours** est valable **5 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **20 cours** est valable **8 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **30 cours** est valable **11 mois** à compter de la **date d'achat**.

La carte de **70 cours** est valable **14 mois** à compter de la **date d'achat**.

## Cours privés et semi-privés :

Les cartes de **5 cours** sont valables **6 mois** à compter de la **date du 1<sup>er</sup> cours**.  
Les cartes de **10 cours** sont valables **12 mois** à compter de la **date du 1<sup>er</sup> cours**.

Ces deux cartes doivent être démarrées dans les 2 mois après leur achat. Dans le cas contraire, la date de début de validité de la carte correspondra à J+2 mois après la date d'achat.

Une carte arrivée en fin de validité bloque la possibilité de s'inscrire à un cours, même s'il reste du crédit dessus. Toutefois, si une autre carte est achetée dans la continuité de la précédente (donc sans interruption entre les deux) les crédits non utilisés sur la précédente seront reportés sur la nouvelle carte. Cela s'applique uniquement aux cartes encore en cours de validité au début de la saison 2023/2024, soit avec une fin de validité après le 03/09/2023, et celles achetées après cette date.

Si l'élève se trouve en incapacité de pratiquer une activité physique pendant la durée de validité de sa carte, l'échéance de celle-ci pourra être repoussée (dans une limite raisonnable) **sous réserve d'un certificat médical** et en accord avec Nathalie PAQUET.

*Les cartes « 1 cours d'essai » sont valables 1 mois. Le tarif « cours d'essai » ne peut être utilisé qu'une seule fois.*

**Toute carte achetée est non remboursable et non cessible et la date de début de validité ne peut être modifiée.**

## 5. Paiements

Le paiement des cartes peut se faire des manières suivantes :

- En espèces au Studio,
- Par chèque(s) au Studio,
- Par carte bleue ou compte bancaire sur le site [www.pilates-auxerre.fr](http://www.pilates-auxerre.fr) ou l'application **DECIPLUS**. Le paiement en ligne est sécurisé via Payline.

### 5bis. Facilités de paiements

Il est offert la possibilité de régler une carte en plusieurs fois :

- Sur le site internet ou l'application Deciplus, en enregistrant un moyen de paiement (carte bleue ou compte courant),
- Par chèque(s) au Studio. En une ou plusieurs fois ; dans ce cas, l'**intégralité** des chèques sera à remettre lors de l'achat ; ceux-ci seront encaissés le 15 de chaque mois (le nombre de chèques sera en fonction du type de carte).
- Les cartes étant non remboursables et non cessibles, en cas d'abandon pendant la validité de celles-ci, les chèques en attente ne seront pas restitués et seront encaissés (voir l'Article 4 « Validité des cartes »), les paiements mensuels par carte bleue devront être honorés jusqu'au terme.

## 6. Organisation des cours Collectifs

Les cours de groupe comptent 8 personnes maximum. Ils sont planifiés à des jours et des heures fixes. Les participants doivent être inscrits à l'avance afin de gérer le nombre de personnes par cours et permettre aux personnes souhaitant venir de connaître le nombre de places disponibles (voir le l'Article 7 concernant la politique d'annulation des cours). L'inscription à un cours se fera sur le site internet [www.pilates-auxerre.fr](http://www.pilates-auxerre.fr) ou via l'application **DECIPLUS** (code centre : pilates-auxerre) sous condition d'une carte en cours de validité et comportant des cours.

Un minimum de 3 personnes inscrites au cours est nécessaire pour qu'il ait lieu. Autrement dit, si un cours faisait l'objet de plusieurs annulations anticipées et que moins de 3 personnes se trouvaient inscrites, Nathalie PAQUET serait contrainte d'annuler le cours auprès des clients concernés.

## 7. Annulation des cours collectifs par l'élève

L'annulation ou le report d'une réservation doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp.: si le rdv est prévu à 11h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi **avant** 11h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute annulation de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte. Il est malgré tout demandé aux personnes ayant un empêchement de dernière minute de prévenir le professeur par **SMS** (uniquement) afin qu'il ne se déplace pas pour un cours vide.

## 8. Cours Privés

Les cours privés ont lieu sur rendez-vous. L'annulation ou le report d'un cours doit être effectuée **24 heures avant l'heure** du cours (exp.: si le rdv est prévu à 16h le mardi, l'annulation doit se faire le lundi **avant** 16h). Si ce délai de 24h n'est pas respecté, autrement dit pour toute annulation de dernière minute, le cours sera dû dans sa totalité et décompté de la carte ; le professeur aura réservé ce créneau dans son emploi du temps, ce qui lui ferme toute possibilité d'autres engagements.

## 9. Cours Semi-privés

Les cours semi-privés ont lieu sur rendez-vous. Si l'un des partenaires annule moins de 24h à l'avance, le cours sera dû et décompté de sa carte, le reste des participants aura donc son cours sans surplus.

S'il annule plus de 24h à l'avance, le cours ne sera pas dû et c'est alors aux autres participants de choisir (toujours dans les 24h) s'ils transposent le cours au tarif correspondant au nombre de personnes présentes ou s'ils annulent.

## 10. Retards et Responsabilité du participant

Les retards ne pourront être récupérés de manière à ne pas décaler les cours suivants (exp. : si la personne arrive 10 mn en retard son cours sera réduit d'autant).

Le déroulement du cours étant progressif (échauffement et prise de conscience du corps afin de ne pas se blesser, puis augmentation du rythme et des difficultés) les personnes qui arriveront en cours de séance prendront leurs responsabilités quant à leur sécurité, le Professeur ne pourra être tenu responsable en cas de blessure.

## 11. Conditions Physiques / Responsabilité

Nathalie PAQUET est assurée pour les dommages engageant sa Responsabilité Civile. Cette responsabilité ne pourra être engagée ou recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité dans les locaux et pendant les cours (exp. : mouvement mal exécuté par manque d'écoute des informations données par le Professeur). L'élève en assumera l'entière responsabilité et s'engage à informer son professeur de tout ce qui pourrait limiter sa participation aux exercices du programme, à chaque fois que cela sera nécessaire (exp. : nouvelle pathologie ou évolution d'une pathologie existante). Il appartient à l'élève de vérifier son aptitude à l'activité auprès d'un médecin et de prendre une assurance pour la pratique sportive.

## 12. Choix du niveau du cours

Le Pilates, pour qu'il soit efficace, se pratique de façon régulière, ce qui permet de progresser en toute sécurité. Différents niveaux de cours existent, il appartient au professeur de déterminer à quel type de cours chacun peut participer et c'est donc lui qui déterminera le bon moment pour changer de niveau. Un élève participant à un cours de niveau trop élevé pour lui sans l'accord préalable du Professeur prendrait des risques quant à sa sécurité, le Professeur ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable en cas de blessure. Après une longue période sans pratique (notamment après une blessure), il est vivement conseillé de participer à des cours de niveau inférieur le temps nécessaire au retour à son niveau habituel afin de pratiquer en sécurité. Le Professeur pourra refuser à un élève inscrit l'accès à un cours de niveau trop élevé pour lui ; dans ce cas, une place aura été réservée et la carte sera décomptée.

## 13. Annulation des cours par le Professeur

Si un ou plusieurs cours sont annulés par le Professeur, la validité de la carte des élèves inscrits à ces cours sera repoussée en conséquence.

## 14. Engagements et responsabilités du Professeur

Le professeur s'engage à accompagner ses élèves avec bienveillance dans le respect de leur intégrité physique et mentale.

Nathalie PAQUET souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC PRO).

Nathalie PAQUET